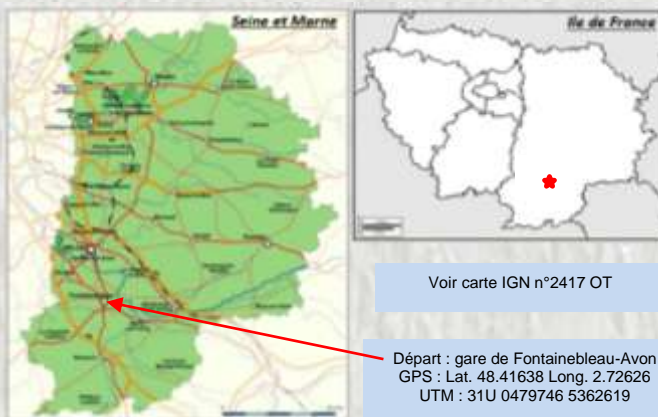


Le chasselas de Thomery, également dénommé chasselas doré de Fontainebleau, est le cépage de chasselas cultivé dans le village de Thomery en Seine-et-Marne. Ce raisin de table, très proche du chasselas de Moissac, est produit et conservé selon des méthodes locales traditionnelles et uniques, depuis 1730. Les spécificités de cette culture, située en zone très septentrionale pour un raisin de table, reposent sur la mise au point de techniques de viticulture en espaliers sur murs, et d'optimisation de la maturation du fruit par des tailles très particulières de la vigne dites en « cordon Charmeux » ainsi que des méthodes de conservation en fruitiers des grappes fraîches cueillies en octobre et commercialisées jusqu'au mois de mai de l'année suivante.

Le chasselas de Thomery, dont l'apogée de la production se situe au début du xx^e siècle, fut renommé et apprécié durant l'entre-deux-guerres ; il était alors considéré comme un raisin de luxe qui se consommait durant toute la période hivernale et printanière. Le déclin de sa culture et de sa commercialisation est très important à partir de la fin des années 1930 et ce cépage n'est plus aujourd'hui cultivé que de manière traditionnelle et ornementale par quelques particuliers habitant la commune.



Chambre à raisin à Thomery - Photo mairie de Thomery ©



Voir carte IGN n°2417 OT

Départ : gare de Fontainebleau-Avon
GPS : Lat. 48.41638 Long. 2.72626
UTM : 31U 0479746 5362619

Accès : à 17 km au sud-ouest de Melun par les D 606 et D 210.

Informations pratiques : Transport : Paris Gare de Lyon - Moret - Montereau / Montargis
Tous commerces

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Août 2024 -



De gare en gare
Fontainebleau - Avon / Moret - Veneux-les-Sablons

En suivant le TMF
(Tour du massif de Fontainebleau)



Le château de Fontainebleau - Photo C.D ©

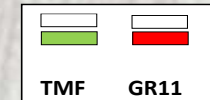
Au long de ce parcours presque entièrement en sous-bois, vous découvrirez un visage moins connu du massif de Fontainebleau, moins fréquenté et propice à la rêverie.



11,1 km



2 h 45



TMF GR11




Moyen

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -

De Fontainebleau-Avon à Moret-Veneux-les-Sablons




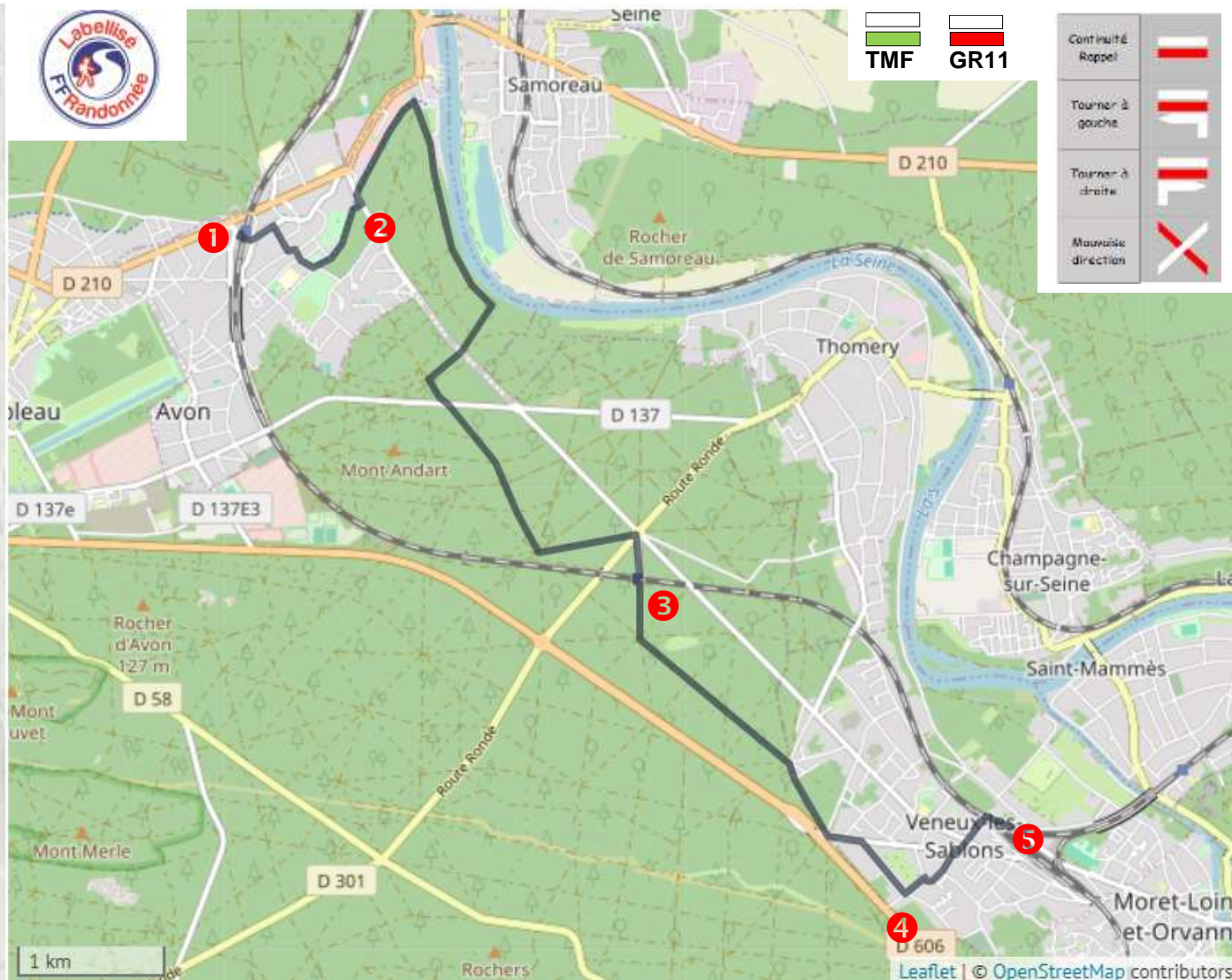
1  De la place de la gare, utiliser le passage souterrain pour arriver sur le parking des cars. Descendre par l'escalier qui arrive sur la rue des Yèbles, prendre à gauche puis à droite, le passage Maria, puis en face la rue du 14 Juillet et la rue Jacques-Durand jusqu'au 2ème rond-point. Emprunter le chemin à gauche qui amène sur la rue Bezout, descendre à gauche.

2 Traverser au passage piéton pour suivre la Voie Douce, puis avant la descente, puis suivre à droite le chemin à mi coteau qui domine la Seine. Virer à droite, couper la D 138 et emprunter à gauche la route de la Butte-Montceau qui croise la D 137. Au carrefour de la Petite-Haie, utiliser la route du même nom à gauche et, au carrefour Duchâtel, la route des Fraillons à droite. Arriver à la gare de Thomery.

➤ La gare de Thomery située entre les gares de Fontainebleau-Avon et Moret-Veneux-les-Sablons permet de réaliser 2 courtes randonnées : Fontainebleau à Thomery 8 km et Thomery à Veneux-les-Sablons 7 km

3 Utiliser le passage souterrain et continuer par la route des Fraillons. tourner à gauche route de la Porte Nadon. Au carrefour emprunter le chemin du bornage, passer la barrière et continuer tout droit. A la sortie du bois s'engager dans l'avenue de Fontainebleau, remonter à droite la rue des Griottes jusqu'au croisement.

4  Prendre à gauche la rue des Bois (GR 11) puis à droite la rue de la Grenouillère et la rue de la Grande Cour. Traverser l'avenue de Fontainebleau par le passage piéton, aller à droite puis descendre à gauche la rue de l'Eglise, prendre en face la rue de la Passerelle, franchir la passerelle et descendre par le sentier pour arriver la gare de Moret-Veneux-les-Sablons. 5



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".